

Le Médiateur des relations commerciales agricoles

Paris, le 22 juillet 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Le médiateur des relations commerciales agricoles recommande aux enseignes de la grande distribution et aux négociants qui les approvisionnent de mettre en avant la production de l'ail français dès le mois d'août. Cette recommandation est formulée à l'occasion de la mise en marché de la récolte 2014 qui s'annonce de bonne qualité avec des volumes modérés.

L'Association Nationale Interprofessionnelle de l'ail (ANIAIL) avait saisi le médiateur des difficultés que les producteurs français peuvent rencontrer pour obtenir de la grande distribution des conditions permettant un écoulement satisfaisant de leur production.

L'ail français se commercialisait traditionnellement de début août jusqu'au mois de janvier mais cette plage de commercialisation s'est fortement réduite ces dernières années, l'ail français étant notamment peu présent dans les magasins au mois d'août et en fin d'année, ce qui peut expliquer en partie les difficultés rencontrés par les producteurs français.

Les enseignes nationales ont accueilli favorablement cette recommandation et se sont engagées à mettre en avant l'ail français « nouveau » dans leurs linéaires, charge aux négociants de les approvisionner en conséquence dès le début de la campagne.

Afin d'améliorer durablement l'organisation des acteurs de la filière, s'agissant notamment du financement des actions de communication visant à encourager la consommation d'ail, le médiateur des relations commerciales agricoles recommande par ailleurs à l'ANIAIL de créer une Section Interprofessionnelle de Première Mise en Marché (SIPMM) « ail », au sein de l'interprofession des fruits et légumes (INTERFEL).

Il encourage enfin les acteurs à mener dans ce cadre une réflexion stratégique pour différencier l'ail français (développement des indications géographiques protégées - IGP), mieux organiser la production et la mise en marché et accroître la productivité des exploitations.

